

# On vous protège?

Assurez vos appareils mobiles  
à partir de 8,99€ / Mois



**1er MOIS GRATUIT**  
30 jours de protection offerts. <sup>(7)</sup>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les enfants sont à l'origine de

**27%**

des dommages accidentels  
d'appareils électroniques au  
sein des foyers.

(7) Le client dispose de 30 jours pour se rétracter au 0969370432 ou par email en écrivant à mobilzen4@spb.eu. Au delà du 1er mois gratuit le client est engagé 12 mois.



## CHOISISSEZ LA FORMULE ZEN ADAPTÉE À VOTRE APPAREIL !

Pour : iPhone, iPad, Apple Watch, MacBook



**Pas de franchise**  
en cas de sinistre !



**Réparation ou remplacement**  
express délivré  
dans votre magasin.

Vos garanties<sup>(1)</sup>



### Vol hors négligence <sup>(2)</sup>

Remplacement de votre appareil.

### Dommage matériel accidentel / Oxydation accidentelle

Réparation ou remplacement  
de votre appareil.

### Utilisation frauduleuse suite à un vol garanti

Remboursement des communications.

### Oxydation toutes causes

Réparation ou remplacement  
de votre appareil.

### Dommages toutes causes

Réparation ou remplacement  
de votre appareil.

## Nombre de sinistres par période annuelle d'adhésion :

1 sinistre vol + 1 sinistre dommage matériel accidentel  
ou oxydation accidentelle.



**8,99** / Mois

Soit 107,88€ / An

**Plafond de  
garantie**

**300€**

Par période annuelle

Vos garanties<sup>(1)</sup>



**12,99** / Mois

Soit 155,88€ / An

**Plafond de  
garantie**

**600€**

Par période annuelle

Vos garanties<sup>(1)</sup>



**15,99** / Mois

Soit 191,88€ / An

**Plafond de  
garantie**

**1000€**

Par période annuelle

Vos garanties<sup>(1)</sup>



**18,99** / Mois

Soit 227,88€ / An

**Plafond de  
garantie**

**2000€**

Par période annuelle

Vos garanties<sup>(1)</sup>



Souscription à l'assurance Mobil'Zen possible dans les magasins Inter-Actif. Engagement 12 mois, puis résiliable à tout moment à partir du 13ème mois (préavis 1 mois).

(1) Voir conditions, détails des garanties et exclusions du contrat d'assurance Mobil'Zen dans la notice d'information disponible en magasin. (2) Les vols couverts sont : le vol par agression, le vol par effraction, le vol à la tire, le vol à la sauvette et le vol par introduction clandestine, hors négligence. (3) La réparation express de votre iPhone est réalisée en 72h ouvrées après validation de votre sinistre par SPB. En cas d'iPhone irréparable, son remplacement sera assuré dans ce délai de 72h ouvrées et sous réserve de la disponibilité d'un appareil de remplacement dans un magasin du réseau agréé (voir détails des conditions dans la notice d'information). La garantie « Remplacement Express » est limitée à un seul remplacement par période annuelle d'adhésion. (4) La réparation express de votre appareil sinistré est réalisée en 72h ouvrées sous réserve de la disponibilité des pièces de remplacement.

## SPÉCIAL IPHONE

### RÉPARATION OU REMPLACEMENT EXPRESS EN 72H OUVRÉES

de votre appareil sinistré dans un magasin Inter-Actif.<sup>(3)</sup>  
(Hors week-ends et jours fériés.)



## SPÉCIAL MAC

### RÉPARATION EXPRESS EN 72H OUVRÉES

de votre MacBook dans un magasin Inter-Actif<sup>(4)</sup>.  
(Hors week-ends et jours fériés.)



Que faire?

## EN CAS DE SINISTRE

Dès la connaissance d'un sinistre, et au plus tard dans les **5 jours ouvrés**, l'assuré doit le déclarer :

Par téléphone

**0969 370 432** <sup>(5)</sup>

Accueil téléphonique ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h. <sup>(6)</sup>

Par Mail

**mobilzen4@spb.eu**

## EN CAS DE VOL

1. Téléphoner à l'opérateur qui mettra en opposition la carte SIM concernée.
2. Faire, dès la connaissance du sinistre, un **dépôt de plainte auprès des autorités de police** compétentes dans lequel doit être mentionné :  
**Le vol de l'appareil garanti, les circonstances de vol, les références de l'appareil garanti** (marque, modèle, numéro de série/IMEI).

<sup>(5)</sup> Numéro facturé au prix d'une communication locale, régionale ou nationale, selon les offres de chaque opérateur. <sup>(6)</sup> Hors jours légalement chômés et/ou fériés et sauf interdictions légales ou réglementaires.

**Assurance Mobil'Zen 4** est un contrat d'assurance collective souscrit par BOOST Solutions, SAS au capital de 5 000 Euros, 655 avenue Roland Garros BP107 78530 Buc RCS VERSAILLES 800077687, société de courtage d'assurance n°ORIAS 14002488 **auprès de AmTrust International Underwriters DAC** (Designated Activity Company), société d'assurance de droit irlandais immatriculée au registre du commerce irlandais sous le numéro 169384, et autorisée à pratiquer l'activité d'assurance par la Central Bank of Ireland sous le numéro C33525 ([www.centralbank.ie](http://www.centralbank.ie)), et dont le siège social est situé 6-8 College Green, Dublin 2, D02 VP48. **Le contrat présenté par les mandataires d'intermédiaire** de Boost Solutions, en l'occurrence SAS Inter-Actif, et **géré par SPB SAS** de courtage d'assurances au capital de 1.000.000 Euros, ayant son siège social sis 71 Quai Colbert, 76600 Le Havre, RCS Le Havre 305 109 779 et n°ORIAS 07 002 642 - [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)



[www.inter-actif.net](http://www.inter-actif.net)

SAS Inter-Actif Parc Commercial Ikéa-Champéa | 1, rue des Acacias 51370 THILLOIS  
SAS au capital de 1 027 500 € | TVA intracommunautaire FR 49 449 708 858  
SIRET 449 708 858 00047 | SIREN 449 708 858 RCS REIMS.®